



Procès-verbal

2025-11-18 / 18 h 30 / Présentiel, bibliothèque

Membres présents	Membres absents
<ul style="list-style-type: none">Rafik Rehi, parent - présidentJessica Louis, parent - vice-présidenteMélina Arevalo, parentFréderrick Brown, parentXavier Panasuk, parentFrance Labossière enseignanteMaude Vézina, enseignanteMélanie Gosselin, enseignanteBassima Bakir-Agha, enseignanteSylvain Champagne, technicien SDGKamil Lechani, intervenant communautaire et scolaireMarie-Claude Boucher, directriceSarah Légaré Gobeil, directrice adjointe (secrétaire)	<ul style="list-style-type: none">Mehdi Magroud, parent
Invités	
<ul style="list-style-type: none">Aucun	



N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions
1.	Ouverture de la séance	18 h 35
2.	Mot de bienvenue et vérification des présences	Le quorum est atteint.
3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	L'ordre du jour est adopté à l'unanimité tel que présenté.
4.	Adoption du compte-rendu du 21 octobre 2025	Madame Louis propose l'adoption du procès-verbal de la séance du 21 octobre 2025, secondé par Madame Arevalo avec modification.
5.	Rapport du représentant du service de garde	<div>a. Modification à la réglementation du Parcours</div> <div>Modification exigée par le CSSDM novembre 2025 : « Le calendrier des échéances de la perception provenant des SRF est passé de 90 jours à 75 jours, abolissant donc une étape, soit celle des 90 jours. »</div> <div>L'adoption est proposée par Monsieur Panasuk, secondé par Monsieur Rehi.</div> <div>b. Monsieur Sylvain Champagne explique les déficits présents à la situation financière 2025-2026. Ce déficit sera résorbé lorsque les subventions descendront dans les budgets de l'école.</div>



N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions
6.	Travaux du conseil	<p>a. Précision de régie interne : à la suite des derniers CÉ, une rencontre a eu lieu entre le président et la directrice afin d'assurer la mise en place des règles internes.</p> <p>b. Consultation du Plan triennal de répartition et de distribution des immeubles scolaires (PTRDI) - Acte d'établissement</p> <p>Le PTRDI de l'école Sainte-Bernadette-Soubirous est présenté et approuvé par le conseil d'établissement. Un parent demande pour quelles raisons les blocs sanitaires ne sont pas dans la liste des locaux à usage commun. La directrice répond que le document a été produit par le Centre de service scolaire de Montréal et qu'elle pourra faire le suivi sur cette demande de précision.</p> <p>L'adoption du PTRDI est proposé par Madame Louis, secondé par Madame Arevalo.</p> <p>c. Consultation sur les critères de sélection de la direction d'établissement scolaire</p> <p>Les membres du conseil déterminent les critères de sélection de la direction d'établissement scolaire.</p> <p>d. Consultation fonds 4 – investissement</p> <p>La directrice précise qu'il est possible de s'adresser au CÉ s'il y a des besoins dans l'école.</p> <p>e. Approbation des sorties éducatives et culturelles</p> <p>Aucune sortie à approuver.</p>
7.	Les rapports et les redditions de comptes	<p>a. Formation obligatoire des nouveaux membres du conseil établissement (formulaire attestation)</p> <p>Les membres parents doivent remplir le formulaire d'attestation d'ici le 31 décembre.</p>



N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions
		<p>b. Situation financière 2025-2026</p> <p>La directrice présente la ventilation budgétaire pour l'année scolaire 2025-2026.</p>
8.	Point d'information	<p>a. Normes et modalités d'évaluation des apprentissages</p> <p>La directrice présente les normes et modalités ainsi que la répartition des apprentissages (préscolaire et primaire) ainsi que le barème d'évaluation.</p> <p>Un parent se questionne sur la notion de redoublement. La directrice précise que chaque cas est évalué globalement en se fiant aux recherches les plus récentes.</p> <p>b. Plan évacuation :</p> <p>La firme externe indique que le tout est conforme. Toutes les portes doivent être représentées sur le plan, même si elles sont verrouillées. C'est le parcours d'évacuation qu'il faut suivre en cas d'urgence. Les pictogrammes verts dans le corridor en question indiquent aussi la direction des issues.</p> <p>c. Sentiment de sécurité dans le quartier</p> <p>La directrice a rencontré le commandant du poste de quartier 44. Celui-ci confirme qu'il n'y a pas de recrudescence de violence dans le secteur et qu'aucune activité de recrutement n'a été observée aux abords de l'école. Par contre, l'itinérance est en augmentation dans le quartier.</p>



N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions
		<p>d. Circulation aux abords de l'école</p> <p>La directrice a rencontré le responsable de l'urbanisme du quartier en lien avec la piste sur la 16^e avenue l'année passée. Elle invite les parents à soumettre leurs revendications à la ville. La directrice fera un rappel aux parents des règles de civisme aux abords de l'école, notamment pour la circulation et le stationnement.</p> <p>e. Rencontre de parents du 26 novembre 2025</p> <p>Début des rencontres à 14 h 45 et Salon des organismes à 18 h.</p> <p>f. Déjeuner des fêtes</p> <p>18 décembre 2025. Les familles seront invitées à participer au déjeuner. Un groupe de musique traditionnel fera une présentation dans les corridors. D'ici</p> <p>g. Sous-sol</p> <p>Le sous-sol sera terminé d'ici la fin novembre.</p> <p>h. Déneigement</p> <p>Un parent demande ce qui en est avec le déneigement du parc. La directrice précise qu'il s'agit d'un terrain appartenant à la ville.</p>
9.	Suivi de la correspondance reçue par le président	Aucune correspondance reçue.



N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions
10.	Levée de la séance et date de la prochaine rencontre	19 h 59 fin de la séance.